

# Santé et prévoyance : renouvellement 2027 chez SPIE ICS

*Synthèse CGT – Commission du 24 septembre 2026 à Malakoff*

## Un régime santé largement utilisé par les salariés

Au 30 juin 2026, le régime santé comptait **5 897 bénéficiaires**. Le taux moyen de couverture atteint **93 %**, contre 90 % pour le benchmark Syntec. La répartition est de 52 % de salariés, 13 % de conjoints et 35 % d'enfants.

## Une hausse des dépenses de santé

En 2025, les cotisations nettes du régime SPIE ICS s'élevaient à environ **3,21 millions d'euros**, pour des prestations et charges atteignant environ **3,58 millions d'euros**. Le rapport prestations/cotisations s'établit à **111,37 %**.

Au premier semestre 2026, la situation reste comparable avec un rapport prestations/cotisations de **111,09 %**.

## Une demande d'augmentation de 15 % pour 2027

Dans le cadre du renouvellement, l'assureur demande une **augmentation de 15 % des cotisations santé**. Cette augmentation concernerait le régime de base, les surcomplémentaires 1 et 2 et l'option conjoint.

Pour la **prévoyance**, aucune augmentation n'est demandée à ce stade : **0 %**.

Trois possibilités sont présentées : négocier cette augmentation, appliquer une évolution différenciée selon les résultats des catégories ou modifier le régime. Une consultation du marché est également envisagée.

## Des évolutions réglementaires en 2027

Plusieurs évolutions réglementaires sont prévues à partir de 2027, notamment concernant les soins dentaires, les dispositifs médicaux, les transports sanitaires et certains médicaments.

Le plafond annuel des franchises médicales et participations forfaitaires doit passer de **100 € à 140 € à compter du 1er octobre 2026**.

## La position de la CGT SPIE ICS : donner la parole aux salariés

Face à ces évolutions et à la demande d'augmentation de 15 %, la CGT SPIE ICS souhaite que **les salariés soient directement consultés**.

La CGT propose une **consultation via le site du CSE**, afin de recueillir un véritable retour des salariés sur leurs priorités : niveau de cotisation, niveau des garanties et besoins des salariés et de leurs familles.

Pour la CGT, les salariés doivent pouvoir s'exprimer et être entendus sur un sujet qui concerne directement leur pouvoir d'achat et leur protection sociale. Les résultats devront être pris en compte dans

les discussions sur le renouvellement du contrat santé pour 2027.

### **LA CGT SPIE ICS : VOTRE AVIS COMPTE**

Votre complémentaire santé vous concerne directement.

**Donnez votre avis via la consultation qui sera proposée sur le site du CSE.**

Document de synthèse établi à partir du support présenté lors de la commission santé / prévoyance du 24 septembre 2026.